Communiqué de presse

CENTRE HOSPITALIER MÉTROPOLE SAVOIE

Le CHMS : "lieu de santé sans tabac"

Signalétique, aménagement des espaces extérieurs, formation des professionnels, consultations d'accompagnement à l'arrêt du tabac : le CHMS poursuit le déploiement de sa démarche « Lieu de santé sans tabac ».

Crédit photos : Damien Blanchard

Chambéry, le 3 novembre 2026

A l'occasion du mois sans tabac, le CHMS dresse un bilan de sa démarche « Lieu de santé sans tabac » lancée en 2023, qui vise à faire de l'établissement un environnement plus favorable à la santé, pour les patients, les professionnels, les visiteurs et l'ensemble de ses usagers.

Après plusieurs années de mise en œuvre, le bilan témoigne d'avancées concrètes, tant dans l'aménagement des espaces que dans la sensibilisation et la formation des professionnels. Une dynamique qui se poursuit avec un objectif : **inscrire durablement la prévention du tabagisme dans les pratiques et la culture de l'établissement**.

Des espaces de santé plus protecteurs

L'un des axes majeurs de la démarche consiste à limiter l'exposition au tabagisme passif grâce au déploiement d'une signalétique dédiée à l'interdiction de fumer et à l'aménagement d'espaces de tolérance fumeurs pour les usagers et les professionnels.

Pour limiter le tabagisme passif et mieux signaler l'interdiction de fumer, le CHMS a installé 16 totems, réalisé 32 marquages au sol, posé 4 panneaux d'interdiction et aménagé 8 espaces fumeurs pour les usagers et les professionnels.

Suite à ces aménagements, une nette amélioration a été constatée sur le parvis de l'hôpital de Chambéry avec une bonne appropriation des abris fumeurs réservés.

Former les professionnels pour mieux accompagner l'arrêt du tabac

La démarche ne se limite pas à l'environnement physique. Elle repose également sur la capacité des professionnels de santé à repérer les consommations de tabac, informer les patients et les accompagner vers un bilan, une diminution voire un arrêt de leur consommation.

Le CHMS a ainsi engagé plusieurs actions de formation, créé des "outils" pour les professionnels (dont un module de formation en ligne) et facilité la prescription des traitements nicotiniques de substitution.

L'objectif étant de renforcer les compétences des équipes, de faciliter les pratiques et de mieux intégrer la prévention du tabagisme dans les parcours de soins.

125 professionnels formés entre 2022 et 2026.

Communiquer et sensibiliser les usagers

La démarche « Lieu de santé sans tabac » soutenue par l'ARS a permis, à l'aide d'un financement, de consacrer du temps médical et infirmier pour faciliter l'accès à l'accompagnement et aux traitements pour les personnes qui souhaitent arrêter de fumer. Dans ce cadre, une campagne de communication, une page web dédiée et de nombreux supports d'information à destination du public et des professionnels ont été créés.

184 602 traitements nicotiniques de substitution dispensés aux patients hospitalisés en 2025

Au CHMS, la consommation des traitements nicotiniques de substitution (patch, pastilles…) dans les unités de soins a fortement progressé, passant de **75 489 en 2021 à 184 602 en 2025**. Cette hausse reflète la prise en compte croissante de la prise en charge des patients souhaitant arrêter de fumer.

À l'occasion du Mois sans tabac 2026, en complément des consultations habituelles, les tabacologues du CHMS proposent des créneaux dédiés aux professionnels de l'établissement. Par ailleurs, en partenariat avec l'UASS de l'hôpital, une soirée spécialement destinée aux patients sourds est organisée afin de leur proposer un accompagnement adapté.

Des initiatives sont également conduites ou envisagées avec les autres sites du CHMS, les établissements du Groupement hospitalier de territoire Savoie-Belley, les professionnels de ville, les structures de santé du territoire et les acteurs de la prévention. Sur le site d'Aix-les-Bains, un état des lieux est en cours de réalisation.

Sensibiliser au-delà de l'hôpital

Pour rendre la démarche plus visible et compréhensible auprès de tous les publics, un logo et une charte « Lieu de santé sans tabac » ont été créés et déployés.

En tant que « Lieu de santé sans tabac », le Centre Hospitalier Métropole Savoie s'engage durablement dans la prévention du tabagisme pour protéger la santé des patients, des professionnels, de tous !

- **Vous souhaitez faire le point sur votre consommation de tabac ?**
  consultez toutes les infos et coordonnées sur http://www.ch-metropole-savoie.fr/tabac

Contact presse : Frédérique BOULLIER-HAMMADI – 04 79 96 59 98 – frederique.boullierhammadi@ch-metropole-savoie.fr